



Paris, le 23 septembre 2008

## Communiqué de presse de l'UNADFI

L'UNADFI se félicite de la nomination de M. Georges Fenech au poste de président de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

Rapporteur en 2006 de l'enquête parlementaire sur les mineurs, juge d'instruction du long procès de Lyon contre la Scientologie (1989/1997), son engagement et sa connaissance du phénomène sectaire font de lui un acteur majeur dans les initiatives de prévention et de sensibilisation en direction des professionnels et du grand public.

L'éclairage qu'il apportera aux fonctions judiciaires est un gage pour nos victimes d'une justice mieux armée pour défendre leurs intérêts.

Cette nomination donne le signe d'une volonté de pérennisation de la MIVILUDES et l'assurance de la continuité du travail engagé.

L'UNADFI renouvelle ses remerciements à Jean-Michel Roulet pour son action et la qualité du travail accompli.

Catherine Picard  
Présidente de l'UNADFI